REVENDICATIONS

Système de toit rigide rétractable (1) pour véhicule découvrable (2), ce système comprenant une partie de toit avant (3) et une partie de toit arrière 5 (4), la partie de toit arrière (4) étant montée de manière pivotante sur la carrosserie (6) du véhicule (2) selon un axe de pivotement transversal (5), la partie de toit avant (3) étant montée de manière pivotante à une extrémité (7) de deux bras de levier (8) articulés 10 chacun à leur autre extrémité (9) sur la carrosserie (6) du véhicule et étant à son extrémité arrière articulée à l'extrémité avant (11) de la partie de toit arrière (4), de sorte que, dans la position repliée du système de toit(1) à l'arrière du véhicule 15 (2), partie de toit avant (3) se trouve dans une position sensiblement horizontale au-dessus de la partie de toit arrière (4), caractérisé en ce que la longueur (L1) en direction longitudinale (12) de la partie de arrière (4) est notablement plus grande que celle (L2) 20 de la partie de toit avant (3) de façon telle, et en ce que l'axe transversal (5) de pivotement de la partie de toit arrière (4) est disposé de façon telle, que, dans sa position repliée à l'arrière du véhicule (2), 25 partie de toit arrière (4) occupe une position diagonale partant de la région (13) où se rencontrent le fond (14) et la paroi avant (15) du coffre arrière (16), et s'étendant sensiblement vers l'arrière et vers le haut, ladite partie de toit arrière (4) balayant pendant son pivotement un volume (V3) compris entre une première 30 surface courbe avant (18) et une seconde surface courbe arrière (19)limitent respectivement qui et dans le coffre arrière (16) l'habitacle (25) volume central (V1) premier avant pouvant accessible de l'intérieur du véhicule (2) et un second 35